

**Procès-verbal de l'Assemblée extraordinaire des délégué-e-s des membres de la
FAPEO - APE écoles primaires & cycles d'orientation**

13 novembre 2025, 19h30 à 21h30

INVITEE SPECIALE : Madame la Conseillère d'Etat Anne Hiltbold

APE membres présentes (17) : APE Aïre, APE Centre- Ville (Ferdinand-Hodler/Saint Antoine), APE Chêne-Bougeries, APEGS Grand-Saconnex, APE Gy-Presinge, APE Jonction, APE Meyrin-Cointrin, APE Onex-Parc, Ouates'Up parents (Pré-du-Camp), APE du Petit-Saconnex, APEPLO Champ-Joly, APE Pré-Picot, APE Sapay, APESJDV Saint-Jean/Devin-du-Village, CAPEPL (Tivoli/Plateau/Petit-Lancy), APE Val d'Arve, APE Versoix.

APE observateur : APE XXXI Décembre

APECO membres présentes (7) : APECO Bois-Caran, APECO Aubépine, APECO Cayla, APECO Montbrillant, APECO Renard, APECO Colombières, APECO Budé

APE membres excusées : APE Bardonnex, APE Corsier, APE Grottes

Comité FAPEO : Douchka Coray, Mark Thompson

Présidence de la séance : Douchka Coray et Isabella Siddiqi (Secrétaire générale)

Procès-verbal : Mathilde Tiberghien, secrétaire *ad interim* FAPEO

Comité FAPEO membres excusés : Stéphane Mitchell (Présidente), Tiago Larcher Monteiro

1. Accueil et approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé. Il y a plusieurs annonces de divers qui sont traités à la fin du PV.

2. Approbation des PV des précédentes assemblées

Le PV de l'Assemblée des délégué-e-s des APECO du 16 octobre est approuvé. En ce qui concerne le PV de l'Assemblée des délégué-es des APE (écoles primaires) du 2 octobre 2025, l'APE Saint-Jean/Devin-du-Village demande qu'il soit ajouté au PV qu'elle avait dénoncé lors de l'AD le fait que les directions d'établissements aient été

instruites de ne pas communiquer aux parents la date des cours d'éducation à la santé sexuelle. Le PV du 2 octobre 2025 est approuvé avec cet amendement.

3. Accueil de Madame Hiltbold, Conseillère d'Etat en charge du DIP

La FAPEO et les délégué-e-s accueillent la Magistrate et la remercient de sa présence. Madame Hiltbold remercie la FAPEO pour l'invitation à cette assemblée. Elle remercie les parents d'élèves d'être là et de consacrer du temps bénévolement pour les élèves du Canton. Elle considère que c'est une chance d'avoir des associations de parents d'élèves et des parents qui s'engagent. La FAPEO est considérée comme un partenaire important du DIP.

4. Thèmes soulevés par la FAPEO et réponses de Madame Hiltbold

4.1. Mesures prises concernant l'utilisation des téléphones portables dans les écoles : retour des directions d'établissements et des équipes enseignantes, réactions des parents et des élèves

Il n'y a pas eu de réactions négatives sur l'interdiction des écrans. Quelques élèves se sont plaints, mais globalement il n'y a pas eu de levée de boucliers. Il y avait une attente des parents par rapport à cette interdiction. Les enseignant-es sont aussi satisfait-es dans l'ensemble de cette interdiction. Il y avait également un vrai besoin d'harmoniser les pratiques entre établissements. Les parents sont dorénavant plus impliqués, car à la troisième violation concernant l'utilisation des écrans, ils sont convoqués par la direction de l'établissement où est scolarisé leur enfant.

Les établissements sont en train de collecter des chiffres par rapport à la mise en œuvre de cette interdiction et ses répercussions (infractions, sanctions, etc.).

Il y a eu une petite réserve de la part de certains enseignant-es qui utilisaient les écrans comme outil pédagogique, par exemple pour apprendre à prendre des photos. Certains usages pourraient en effet être utiles mais doivent être réfléchis avant de les (ré)introduire.

4.2. Enjeux liés au numérique :

4.2.1. Intelligence artificielle : impact sur l'école

Madame Hiltbold a participé à une conférence sur les enjeux de l'IA, l'intelligence artificielle générative (cf. [La formation à l'épreuve de l'Intelligence Artificielle - INGE](#)). Il faut sensibiliser les élèves au fait que l'IA a ses biais. Il faut garder un esprit critique. L'objectif de l'enseignement est des têtes bien faites, pas des têtes bien pleines. Il y a des ateliers de sensibilisation dès le primaire, notamment en ce qui concerne la recherche de sources. Il faut être humble. On ne pourra pas faire sans l'IA, mais il faut rester attentif. L'IA a été mise en avant dans la réforme de la matu.

4.2.2. Jeux dangereux et (cyber)harcèlement : formation des équipes enseignantes et pluridisciplinaires, communications aux familles et ateliers de sensibilisation

Tout le personnel enseignant a été formé à la détection du harcèlement. Il y a eu des ateliers de sensibilisation. En limitant les écrans, on limite également le

cyberharcèlement. Mais l'école ne peut pas tout régler. Les parents sont des partenaires essentiels.

Il y a eu une discussion au Parlement au sujet de la lutte contre les réseaux sociaux. C'est un sujet fédéral donc le Canton ne peut pas agir seul.

En ce qui concerne les tout-petits, des flyers ont été distribués à toutes les familles. Il y a également le pavillon d'Action Innocence qui tourne dans les écoles.

Concernant les jeux dangereux, il faut faire de la prévention. Le DIP a écrit à tous les parents d'un cycle d'orientation puis à ceux d'un deuxième. Ce qui reste délicat est le risque que, quand on communique, on peut sans le vouloir inciter des enfants à essayer.

4.3. Point de situation des projets pilotes de la réforme du cycle

Il y a actuellement deux projets pilotes menés dans 2 CO avec le service de recherche en éducation (SRED). Le postulat est de changer les méthodes pédagogiques. En effet, environ 14-15% des enfants sortent du CO sans pouvoir aller vers une filière qualifiée.

La structure actuelle dans les CO n'est pas idéale pour la prise en charge des enfants en grande difficulté. Environ 60% des élèves sont en R3, 20% en R2 et 10% en R1. Il y a l'"effet maître", qui joue pour les R3, alors que les R1 sont moins poussés que les R3. On a de moins en moins de R1, qui sont plus stigmatisés, et on attend moins d'eux.

Le 8 janvier, tous les enseignants se sont réunis pour discuter de la réforme du cycle. Il en est ressorti une proposition d'un tronc commun en 9^{ème} avec des groupes de besoins en maths et en français. Sur 5 périodes de maths ou de français, il y en aurait 3 avec les élèves de la même classe et 2 autres par groupe de besoins (où les classes seraient mélangées et les élèves divisés par groupe de besoin). Un apprentissage par les pairs est aussi considéré.

Les 2 projets pilotes dans les CO ont débuté. L'organisation du planning est assez complexe. A la rentrée prochaine, il y aura d'autres cycles qui vont rejoindre le projet pilote avec une 9^{ème} hétérogène en tronc commun.

Avant de déposer un éventuel projet de loi sur la réforme des CO, la Magistrature veut voir comment cela marche au sein des CO qui testent les projets pilotes. Il faut pouvoir démontrer l'impact positif pour éviter un choc frontal avec un référendum. Madame Hiltbold voudrait faire en sorte de proposer quelque chose à tous les jeunes sortant des CO et leur permettre de trouver un métier qui leur donne envie. La lisibilité du système reste à améliorer. Le DIP travaille sur le sujet.

Une réforme sur la 10 P sera initiée en 2027 ou en 2028. Madame Hiltbold n'a pas détaillé en quoi consisterait la réforme

4.4. Fonctionnement des aménagements et mesures de soutien : inégalités d'application

La FAPEO a soulevé les points suivants :

- Existe-t-il une directive d'application uniforme ?

- Les parents signalent des difficultés dans la mise en œuvre : l'application des mesures semble parfois aléatoire.
- Le temps supplémentaire accordé se superpose souvent avec le début du cours suivant, provoquant des allées et venues et arrivées tardives perturbatrices.
- Certains cours sont donnés sans support écrit, alors même que certaines mesures exigent un tel support (prise de notes, documents fournis, etc.).

Madame Hiltbold recommande de soulever ces questions auprès de la DGEO. Il est important de garantir une égalité de traitement. Il faut également que les APE et APECO fassent remonter ces problèmes directement aux directions de leurs établissements.

4.5. Punitions et sanctions dans les écoles primaires et les cycles

Une APE de l'école primaire a relevé que des enseignant-es utilisent des méthodes plus que discutables comme :

- Punition collective quand un élève ne fait pas ses devoirs
- Punition collective si un élève dérange
- Jetons pour aller aux toilettes (2 par semaine)
- Suppression des cours de dessin, de gym ou de récréation si trop de bruit

D'après l'APE qui a contacté la FAPEO, les enseignants apprendraient ces méthodes pendant leur formation.

Madame Hiltbold a demandé à la FAPEO de lui transmettre le(s) nom(s) de l'établissement ou des établissements pratiquant les sanctions mentionnées.

La Conseillère d'Etat est sensible aux questions d'équité et d'égalité. Il faut pouvoir établir jusqu'où un établissement dispose d'une autonomie et sur quoi. Un rapport a fuité dans la presse sur la question des sanctions au Collège, qui sont inconsistantes entre établissements. Madame Hiltbold a demandé un travail sur la question des sanctions car s'il y a des règles, il faut aussi des sanctions, mais des sanctions qui ont du sens. Par exemple, si des élèves sont trop absents, est-ce que les exclure de l'école a un sens ? Il faut bien réfléchir au but recherché par la sanction.

Madame Hiltbold a fait allusion au rapport du SRED sur le climat scolaire (cf. [Climat scolaire au cycle d'orientation à Genève. Résultats d'enquêtes auprès d'élèves, de familles et du personnel scolaire dans douze établissements | ge.ch](#)). Le rapport a été présenté à la presse et aux partenaires du DIP lors d'une séance publique. Le rapport montre que les élèves ont un sentiment d'injustice très fort quand les pratiques ne sont pas harmonisées.

4.6. Sorties culturelles et objectifs du développement durable : inéquité entre les différentes classes selon le bon-vouloir des enseignants

Le Grand Conseil a répondu à une motion sur les camps de ski. (cf. Proposition de motion (2998-A) pour des camps de ski en faveur de toutes et tous, une pratique saine et démocratique à encourager dans un pays alpin: [M02998A.pdf](#)). Pour organiser un camp de ski, les enseignant-es doivent remplir beaucoup de documents, trouver des encadrant-es disponibles et il y a de nombreux risques juridiques, qui n'existaient pas vraiment avant, car les parents faisaient moins de recours en justice.

En ce qui concerne les sorties, il est difficile d'obliger les enseignant-es à les organiser. Certaines écoles font venir des intervenant-es dans leurs classes sans nécessairement organiser des sorties. Idéalement, il faudrait fixer un nombre minimum de sorties par degré.

4.7. Nouveau calendrier des vacances scolaires : raison du report

Le GIAP, soutenu par l'Association des Communes Genevoises, a demandé le report du nouveau calendrier des vacances scolaires pour des raisons internes à leur fonctionnement. Leur logiciel de paye de leur personnel ne permettant pas actuellement de payer le personnel sur des semaines non complètes, ils ont demandé une année supplémentaire avant la mise en place du nouveau calendrier. Le DIP a entendu ces raisons et a approuvé le report. Le nouveau calendrier sera effectif pour la rentrée 2027.

4.8. Élèves frontaliers : point de situation

La FAPEO a rappelé que plusieurs APE et APECO ont été saisies de situations de familles frontalières. En particulier, l'APE Meyrin a été sollicité de nombreuses fois par des parents désespérés, qui ne savent pas vers qui se tourner. Ils ont le sentiment de ne pas être écoutés et que l'impact de cette décision politique sur le bien-être des enfants et leurs familles n'a pas été suffisamment considéré. Ces familles demandent à ce que leurs enfants puissent terminer leur scolarité où ils l'ont commencée. Une des conséquences néfastes de la décision est la séparation des fratries des deux côtés de la frontière, ce qui devient impossible à gérer pour les familles. Les APE saisies se sentent impuissantes, car elles n'ont pas de solution à proposer aux familles concernées. Apparemment des recours judiciaires sont en cours.

La FAPEO a communiqué à ses membres que la question des élèves frontalier-es et l'impact sur le parcours scolaire des élèves, la santé mentale et l'organisation des familles a été posée par la FAPEO lors de la séance de délégation que nous avons eue avec Mme Hiltbold en octobre 2025. Mme Hiltbold nous a informés que des collectifs de parents se sont constitués et ont attaqué le DIP en justice. Plusieurs procédures judiciaires sont en cours. Cependant, étant donné l'intérêt sur cette question sensible, il a paru important à la FAPEO de l'inclure à nouveau lors de cette assemblée.

Madame Hiltbold rappelle qu'historiquement ces élèves étaient scolarisés dans le canton par dérogation. Le Conseil d'Etat précédent (2019) a annoncé la fin des dérogations et il a été permis à ceux qui avaient commencé leur scolarité de la terminer. Cependant, cette permission a été utilisée par des familles qui ont déménagé en France en 2020, 2021 et après.

Une norme transitoire permet de finir le cycle en cours, donc, selon la situation, les élèves ont encore une année de scolarité sur le canton jusqu'à maximum 4 ans. Le DIP assume sa décision. Avec l'augmentation des effectifs, il y a des problèmes de places dans les écoles. De plus, les élèves qui déménagent au sein d'une même commune sont aussi obligés de changer d'établissement. L'enfant doit aller à l'école là où il vit. Le DIP pourrait considérer quelques exceptions, par exemple en cas de suivi médical particulier près du lieu de scolarisation.

Le DIP a fait des points de situation avec les écoles les plus touchées. De manière générale, il n'y a pas plus de 3 à 5% des effectifs concernés dans chaque école.

4.9. Cours de natation : suspensions des cours pour tout ou partie de l'année scolaire en raison de la fermeture de piscine(s)

De nombreuses APE ont relevé que les cours de natation pour les enfants ont été suspendus pour tout ou partie de l'année scolaire en raison de la fermeture de plusieurs piscines. Par exemple au Grand-Saconnex, une solution aurait été pour les enfants d'utiliser un bus piscine comme il en existe dans le canton de Vaud, mais cela est apparemment très coûteux.

Le DIP a-t-il une vision d'ensemble des écoles affectées par la fermeture des piscines ? Quels plans sont à l'étude pour mitiger l'impact sur les enfants dans une perspective d'égalité entre les enfants des différentes écoles ?

Madame Hiltbold indique être au courant du problème mais que la fermeture de certaines piscines pour travaux ne peut être gérée par le DIP. Les cours manqués seront rattrapés.

4.10. Stages au CO

La FAPEO rapporte qu'à ce jour, il existe une interprétation très libre de la directive relative aux stages selon les différents CO.

- Dans certains CO, le stage est facultatif (au moins pour les élèves de LS), alors que dans d'autres il est obligatoire.
- La directive de l'OFPC prévoit une durée de 1 à 5 jours, mais certaines directions imposent un minimum (par exemple 3 jours).
- Il n'existe pas de semaine attitrée pour la réalisation du stage, du moins pas pour les élèves de LS, contrairement à ceux de CT.
- Il est parfois suggéré de le faire pendant les vacances, alors que celles-ci sont censées permettre aux élèves de se reposer — ce qui peut être pénalisant.
- Même au sein d'un même CO, les délais ne sont pas cohérents: certaines classes ont une date limite au 8 décembre, d'autres à la fin du premier semestre (soit le 16 janvier 2026 selon le carnet de l'élève).

La plateforme GeStage ne propose que des stages d'observation en milieu professionnel, souvent très intéressants, mais elle n'offre aucune possibilité en lien avec des études supérieures ou universitaires. Cela rend la proposition limitée et biaisée, ne représentant qu'une partie du monde du travail.

Madame Hiltbold indique qu'elle va reprendre la question des stages avec la direction générale, notamment pour clarifier s'ils sont obligatoires ou non, et comment cela doit être organisé. Il n'est pas possible d'organiser les stages de tous les CO en même temps car il n'y aurait pas assez de places de stages disponibles. Cependant il ne lui paraît pas normal que le stage ait lieu pendant les vacances scolaires des élèves, car ils et elles ont effectivement besoin de se reposer. La question de savoir si on peut garantir des stages à tou-tes les jeunes se pose. Des initiatives ont été mises en place dans certains CO, par exemple le troc de stages au CO de Bois-Caran, ou l'APECO Cayla qui [s'organise](#) avec les professionnels du quartier. Un autre exemple à Carouge est que certains élèves vont voir la police municipale. Une collection de meilleures pratiques serait utile.

5. Autres enjeux sur lesquels travaille le DIP

Horaires continus :

Madame Hiltbold évoque la question de l'horaire continu qui est mis en place aux Eaux-Vives depuis 30 ans. 5 jours par semaine, les enfants ont classe de 8h à 13h. Ensuite les enfants mangent et, l'après-midi, il y a des activités parascolaires. C'est le même temps scolaire que dans les autres établissements, sauf qu'il est organisé différemment.

Le DIP est en discussion avec quelques communes pour lancer un projet pilote "horaire continu" dans 2 écoles primaires à la rentrée prochaine. Dans cette nouvelle organisation, il sera possible de venir chercher son enfant à 13h, 15h ou 18h. La Magistrate estime qu'il n'y a quasiment que des avantages avec l'horaire continu. Cela répond à la problématique de garde du mercredi matin pour de nombreuses familles. Il y a des parents qui travaillent à temps partiel, mais peu peuvent se libérer à 11h30 pour chercher leurs enfants sur la pause de midi. Cela permettrait de faire venir des cours collectifs de sport et de musique dans les établissements scolaires les après-midis, et ainsi éviter que tout soit condensé le mercredi après-midi.

Le GIAP craint que la fréquentation du parascolaire explose, qu'il y ait un problème de places dans les locaux et que les coûts augmentent pour les communes.

Les enseignant-es sont globalement favorables à l'horaire continu. Cela permettrait également au personnel du GIAP d'avoir des horaires plus intéressants et ainsi favoriser la rétention du personnel du GIAP dans la durée et améliorer leur formation.

Les APE présentes à l'assemblée soulèvent les préoccupations suivantes :

- Dans de nombreux restaurants scolaires il y a deux services. S'il y a également deux services après 13h, est-ce que cela veut dire que certains élèvent mangeront à 14h ? Madame Hiltbold répond qu'aux Eaux-Vives, il y a deux récréations le matin et que les élèves y mangent des snacks.
- De nombreux élèves sont réticents à aller au GIAP. S'ils doivent y aller plus longtemps, cela sera difficile pour eux. Madame Hiltbold répond que la qualité de la prise en charge du GIAP sera améliorée et qu'il sera proposé des activités par d'autres acteurs que le GIAP, par exemple des cours de musique.

Vétusté des bâtiments des CO actuels et construction de nouveaux CO :

Les locaux du CO Renard sont vétustes et il y a des besoins d'agrandissement. Le projet initial était de démolir le CO Renard. Il est désormais clarifié que même si un CO voyait le jour à Balexert, le CO Renard sera réhabilité et rénové. Un cycle est aussi prévu à Bernex. Au PAV, un cycle a été demandé.

6. Séance de questions- réponses avec les délégué.e.s des APE et APECO pour Madame Hiltbold

- APE Gy-Presinge soulève la question du coût du parascolaire qui est le même que dans les autres établissements alors que la prise en charge du soir

commence à 16h15. La FAPEO propose à l'APE Jy-Presinge de lui envoyer tous les détails de cette situation afin de saisir éventuellement le GIAP pour éclaircissements.

- L'APECO Colombières a soulevé la question des casiers, qui seraient en nombre insuffisant. De ce fait, les élèves doivent porter toute la journée leurs sacs très lourds (impact sur le dos et la santé). Les parents n'ont pas de visibilité sur le nombre de casiers disponibles et comment ils sont attribués aux élèves (quels critères ?). Certains établissements ont 300-400 casiers, d'autres 200. La pause de midi dure parfois deux heures, c'est long et il n'y a pas de restaurant scolaire ni de lieu où les élèves peuvent s'abriter ou se retrouver.

Madame Hiltbold répond que les cycles n'ont effectivement pas de restaurant scolaire, qu'ils n'ont pas été conçus en prenant en compte ce besoin. D'après certaines études, moins de 10% des élèves mangent au cycle, la plupart préférant sortir du cycle pour manger dehors ou rentrer chez eux. Les cafétérias dans le secondaire II ne fonctionnent pas. Il est difficile de trouver des repreneurs, car ce n'est pas rentable. Le Parlement a demandé qu'on offre des repas à tous les élèves du cycle mais comment faire ?

L'APECO Florence mentionne que dans le CO, les élèves cuisinent à tour de rôle, mais le nombre de bénéficiaires de ces repas est limité. A Bois-Caran également les élèves ont conçu un système d'accès à la cafétéria.

Madame Hiltbold s'est montrée intéressée par la question des casiers et demande à la FAPEO d'en rediscuter avec elle.

- Certaines séances d'informations sur les cours d'éducation à la santé sexuelle/histoire de la vie ont été organisées alors que les cours étaient déjà terminés.
- L'APE Pré-Picot soulève que la directrice de leur établissement a cinq établissements sous sa responsabilité et que c'est trop. Quand la directrice n'est pas sur place, c'est difficile de faire avancer certains dossiers, y compris les dossiers de harcèlement. Madame Hiltbold répond qu'il y a actuellement 59 directions d'écoles et qu'un changement dans une direction impacterait forcément une autre direction. Le DIP ne peut pas créer une direction supplémentaire facilement.
- L'APE SJDV indique que le SSEJ refuse de communiquer la date de venue des intervenant-es en santé sexuelle. Madame Hiltbold répond que certains parents souhaiteraient être informés des dates afin de ne pas envoyer leurs enfants à l'école ces jours-là. Elle précise que la plupart des abus sur les enfants ont lieu dans le cercle familial et que les cours de prévention sont donc importants pour l'ensemble des élèves.
- L'APE du Petit-Saconnex demande si les chiens d'assistance peuvent entrer dans les établissements dans le cadre d'actions de sensibilisation au handicap. Madame Hiltbold est favorable mais suggère de clarifier avec la DGEO quelle est la position du DIP.
- La question de la chaleur dans les établissements scolaires en été est soulevée. Madame Hiltbold précise que les communes sont responsables de ces questions. Le DIP leur a demandé de lui rapporter les projets éventuels de rénovation, notamment en ce qui concerne la réduction de la température en classe en période de chaleur. Les enseignant-es se sont également plaints des températures.
- Plusieurs questions en rapport avec les évaluations dans les CO sont posées : Existe-t-il une directive précisant si des évaluations peuvent avoir lieu la semaine suivant le retour des vacances ? (ce qui peut pénaliser la période de repos) ?

Existe-t-il une limite recommandée du nombre d'évaluations par semaine ? Si oui, comment les évaluations planifiées sont-elles communiquées et coordonnées entre les enseignants d'une même classe ? Il est impossible d'exiger que les enseignants se coordonnent sur cette question, chacun devant déjà jongler pour tenir un programme d'évaluations pour plusieurs classes.

- L'APECO Cayla relève que les cours débutent à 7h45 ce qui est trop tôt. Madame Hiltbold indique que l'introduction d'une troisième heure d'éducation physique a mis le système en difficulté avec la nécessité de maximiser l'occupation des salles de gym.
- L'APECO Montbrillant demande si le DIP fait des audits, notamment pour adresser les problèmes d'inégalités de mise en œuvre entre les établissements. Madame Hiltbold répond qu'il y a un service d'audit interne au DIP qui fait des audits.
- L'APECO Bois-Caran demande si le DIP réfléchit aux métiers du futur et aux nouvelles matières à enseigner. Madame Hiltbold répond qu'il y a un service au DIP qui fait de la prospective. Les métiers de la santé et du social par exemple auront de plus en plus besoin de personnel. En ce qui concerne les nouvelles matières, on a introduit l'éducation au numérique, mais une difficulté est qu'on a tendance à toujours ajouter des matières sans en enlever.
- L'APECO Bois-Caran relève le manque de Pratique démocratique au Cycle: Depuis 5 années, l'APECO demande la mise en place de délégué-es de classe sans succès. 2026 marque symboliquement les 500 ans de la démocratie dans le canton de Genève (création du « Conseil des Deux-Cents » en 1526 dans le cadre de la Réforme calviniste). C'est l'occasion d'encourager la pratique démocratique dans tous les CO, notamment via l'Éducation à la citoyenneté active, des débats, et la mise en place de délégué-es de classe pour rendre les jeunes acteur-trices en les engageant dans des projets collectifs. Il faudrait fournir aux Cycles des outils ou partager les pratiques entre les établissements. L'excuse du manque de temps ou autre frein n'est pas recevable pour l'APECO alors que la citoyenneté est à pratiquer dès le plus jeune âge.

7. Divers

7.1. Evaluation de l'accueil parascolaire par la Cour des Comptes

La Cour des Comptes réalise actuellement une mission d'évaluation sur le dispositif d'accueil parascolaire. C'est une opportunité unique de faire entendre la voix des familles concernant l'accueil parascolaire en place, préoccupation fréquemment relayée à la FAPEO. Deux modes de consultation sont en cours :

- Une enquête a été envoyée à l'ensemble des parents d'élèves du primaire concernant l'accueil parascolaire des degrés primaires. La Cour des Comptes nous a informés que le taux de réponse est actuellement bas. Nous invitons les APE à encourager les familles du primaire à répondre au questionnaire d'ici au 24 novembre, date de clôture. Le courriel avec le questionnaire a été envoyé depuis l'adresse CDC@infos.ge.ch (qui a pu atterrir dans les courriers indésirables/spam).

- La Cour des Comptes a également envoyé un questionnaire aux représentants des APECO afin de collecter leur appréciation de l'accueil parascolaire proposé aux élèves du secondaire I. Ceci concerne principalement la question (de l'absence) des

restaurants scolaires et des besoins en matière d'études surveillées. Nous invitons les APECO qui n'ont pas encore répondu à compléter le questionnaire avant le 14 novembre également.

Enfin, la FAPEO sera entendue par la Cour des Comptes dans le cadre de la mission d'évaluation et partagera les retours des familles qui lui ont été relayés. Pour plus d'information sur cette mission d'évaluation : [Loi sur l'accueil à journée continue \(LAJC\) - Genève](#)

7.2. Audition de la FAPEO par la commission de l'enseignement sur les écrans

La FAPEO a été auditionnée par la Commission de l'enseignement le mercredi 29 octobre 2025 par rapport à la proposition de motion pour une législation visant à protéger les jeunes en âge de scolarité des effets néfastes des réseaux sociaux.

7.3. Prochaine assemblée des délégué-e-s des APE et APECO le 29 janvier 2026

Le SSEJ sera l'invité spécial de la prochaine assemblée et présentera le parcours santé de l'élève.

7.4. Mini-sondage de la FAPEO pour mieux connaître les préoccupations des parents d'élèves :

La FAPEO demande aux APE et APECO de partager le lien vers le mini-sondage avec leurs membres : [DERNIERS JOURS ! MINI SONDAGE : Pour mieux vous représenter, la FAPEO souhaite connaître vos préoccupations de parents d'élèves.](#)

Cela permettra à la FAPEO de porter vos préoccupations lors des rencontres avec la Conseillère d'Etat en charge du Département de l'instruction publique (DIP), avec la Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO) ou lors de notre participation à diverses Commissions consultatives officielles du Canton et développer des projets sur ces thèmes. Clôture du mini-sondage le 30 décembre 2025.

7.5. Pétition pour des Cycles d'orientation à taille humaine

Dernier appel à signer et faire signer la pétition "[pour des CO à taille humaine!](#)" avant dépôt de la pétition.

Pétition POUR DES CO A TAILLE HUMAINE !

- ✓ 700 élèves max par CO
- ✓ 1 CO au PAV
- ✓ 1 CO aux Cherpines
- ✓ Stop à la densification scolaire

#EgalitédesChances #EcolePublique #Genève



7.6. Départ d'Isabella Siddiqi et recrutement pour le poste de Secrétaire Général-e de la FAPEO

Isabella Siddiqi, Secrétaire Générale de la FAPEO, quittera ses fonctions à la fin de l'année 2025 après plus de deux ans et demi de bons et loyaux services. Le Comité de la FAPEO tient à remercier Isabella chaleureusement pour le travail effectué et le

dévouement dont elle a fait preuve pour la mission de la FAPEO et au service de toutes les associations de parents.

Nous recherchons dès à présent le/la futur-e Secrétaire général-e de la FAPEO. L'annonce de poste sera partagée avec toutes les APE et APECO. L'annonce sera également postée sur internet et les réseaux sociaux. Nous invitons nos APE et APECO membres à nous signaler l'intérêt d'un membre ou parent d'élève pour ce poste en écrivant à presidence@fapeo.ch.

Mélanie Nguyen, qui avait été engagée comme secrétaire en avril, a démissionné pour se concentrer sur ses études. Mathilde Tiberghien a été engagée à 30% de manière temporaire pour assurer le secrétariat et la continuité des services de la FAPEO en cette période de transition. Elle a donc quitté le Comité, de manière temporaire, jusqu'à l'engagement du nouveau ou de la nouvelle Secrétaire générale et le recrutement d'un-e nouveau-elle secrétaire. Le poste de secrétaire sera lui aussi publié et toute personne intéressée est invitée à postuler.

Douchka Coray remercie Isabella à nouveau au nom du comité de la FAPEO, au nom de toutes les APE et APECO et de tous les parents qu'elle a pu aider en tant que Secrétaire générale de la FAPEO. Isabella reçoit quelques cadeaux pour son départ et est applaudie par l'assemblée.

8. Verrée

Clôture de la séance à 21h30. Verrée offerte par la FAPEO.